



Ministère des Finances

Le Ministre

COMMUNIQUE

Opérations d'émission des Bons du Trésor et Obligations du Trésor

Le Ministère des Finances remercie les banques commerciales et les placeurs institutionnels pour leur participation aux adjudications des Bons du Trésor en 2020.

En dépit du contexte économique difficile induit par la pandémie de COVID-2019, le Gouvernement a pu émettre des Bons du Trésor pour un montant total de 566,8 milliards de FC, ce qui a permis de mobiliser 551,3 milliards de FC sur le marché intérieur. Avec un montant total des remboursements de 570,3 milliards de FC, l'encours de la dette au titre des nouveaux Bons du Trésor est passé de 112 milliards de FC en 2019 à 108,5 milliards de FC en 2020.

Le Ministère des Finances se réjouit de l'entrée des placeurs institutionnels sur le marché et rassure tous les autres investisseurs que les dispositions sont prises au niveau de la Banque Centrale du Congo et des banques commerciales pour assurer leur participation aux adjudications.

Conformément à la Loi de finances n°20/020 de l'exercice 2021, le Ministère des Finances compte émettre des Bons du Trésor et Obligations du Trésor pour un montant net de 252 milliards de FC.

A cet effet, il est prévu d'introduire sur le marché, à partir du deuxième trimestre, les Bons du Trésor de 12 mois indexés au taux de change du dollar américain contre le franc congolais et, à partir du second semestre, les Obligations du Trésor indexés.

Le Ministère des Finances rassure les investisseurs du respect sans faille de l'échéancier de remboursement comme en 2020 et en appelle à tous les agents économiques à soutenir le Trésor Public à travers ces instruments de mobilisation des ressources internes.

SELE YALAGHULI

A large, stylized signature in purple ink, consisting of several overlapping loops and horizontal strokes, positioned below the name.